

L'Ordre des médecins exprime «sa très profonde inquiétude» sur les espaces de téléconsultation voulus par la SNCF

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 5 heures,
Mis à jour il y a 5 heures



La SNCF a indiqué qu'un infirmier serait toujours présent sur place, et que chaque patient «sera examiné à distance par un médecin exerçant sur le territoire français». Oleksandr Prykhodko / katatonia - stock.adobe.com

La compagnie ferroviaire souhaite installer ces espaces dans 300 gares d'ici 2028. Un projet qui n'est pas au goût des professionnels de la santé, qui lui conseillent plutôt «d'améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés».

L'Ordre des médecins a vivement critiqué ce lundi le projet de la SNCF d'installer des espaces de téléconsultation médicale dans ses gares, lui conseillant plutôt «*d'améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés*» pour attirer des professionnels de santé. «*L'Ordre des médecins ne peut qu'exprimer sa très profonde inquiétude*» face au projet d'implantation de la SNCF d'espaces de téléconsultation dans environ 300 gares, d'ici 2028.

«*Cette proposition va détourner des professionnels de santé, qui seront ainsi moins disponibles pour exercer dans les territoires les plus vulnérables*», a notamment pronostiqué l'Ordre des médecins, qui dénonce également un nouveau pas vers la «*financiarisation*» du système de

santé. L'Ordre «*appelle bien davantage*» la SNCF à «*améliorer la desserte ferroviaire des territoires les plus enclavés, véritable enjeu d'attractivité des territoires vis-à-vis de l'installation des professionnels de santé*», a-t-il ajouté.

Des patients «examinés à distance»

La SNCF a déclaré vendredi vouloir déployer des espaces de télémédecine pour lutter contre les déserts médicaux dans environ 300 gares d'ici 2028. Ces espaces de 15 mètres carrés doivent être installés au début dans des bâtiments modulaires fournis par Loxamed, une filiale du groupe Loxam (location de matériel de chantier). Celle-ci a conçu des modules spécialisés dans le soin, utilisés notamment pendant la crise sanitaire pour faire du dépistage.

La SNCF a indiqué qu'un infirmier serait toujours présent sur place, et que chaque patient «*sera examiné à distance par un médecin exerçant sur le territoire français*». Loxamed prévoit de s'adresser aux Unions régionales des professionnels de santé (URPS) pour trouver les infirmiers, et les médecins libéraux qui assureront les téléconsultations.

Le syndicat de médecin UFML (Union française pour une médecine libre) a lui aussi vivement dénoncé l'initiative de la SNCF et de Loxamed, y voyant un nouvel exemple de développement d'une «*médecine low-cost très lucrative*» pour les entreprises. «*Il ne peut y avoir de bonne médecine faite de consommation presse-bouton à distance d'un médecin qui ne connaît pas le patient*», a critiqué le syndicat.

La rédaction vous conseille

- [La SNCF va installer des centres de télémédecine dans 300 gares](#)
- [«La blague du jour» : les internautes raillent SNCF Connect, élu service client de l'année 2024](#)
- [SNCF: les syndicats réclament plus de hausses de salaire](#)

Sujets

